



UNION SPORTIVE OLYMPIQUE ATHIS-MONS TIR A L'ARC

N° AFFILIATION FFTA 2591072



Le club de TIR A L'ARC de l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organise un concours sélectif aux championnats de France.

CONCOURS SALLE 2 x 18 M Les 19, 20 et 21 DECEMBRE 2014 **TARGET**

- Lieu :** Gymnase CARPENTIER, rue de la Terrasse prolongée, 91200 ATHIS-MONS
Flèche à partir de la route nationale 7 (pyramide de JUVISY)
- Horaires :** **Vendredi 19 décembre** 1 départ 19h30 (*nocturne avec soupe à l'oignon*)
Samedi 20 décembre : 2 départs 13h30 et 17h.
Dimanche 21 décembre : 2 départs 9h et 14h.
Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ.
Inspection du matériel ¼ d'heure avant chaque départ.
2 volées d'essais à chaque départ
- Blasons :** **Arcs classiques :** benjamins et minimes blasons de 60cm.
Autres catégories : Arcs classiques : blasons de 40cm. ou trispot à mentionner sur la fiche d'inscription
Arcs à poulies : trispots verticaux.
- Récompense:** **Le dimanche 21 décembre vers 17h30.**
Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie.
La 1^{ère} équipe de 4 tireurs (3 meilleurs scores) déposée à l'avance
Classique « hommes » et « femmes » et arcs à poulies « hommes » et « femmes »
- Les récompenses non retirées lors de la remise des prix restent la propriété du club.**
- Inscriptions :** 9€ à l'ordre de U.S.O.A.M tir à l'arc.
Adressé à : USO ATHIS-MONS tir à l'arc
Mme SABAT Patricia
98, rue des plantes 91200 ATHIS-MONS
Tel : 01 60 48 41 68
Portable club : 06 61 90 51 97
Les préinscriptions par mail dpsabat@free.fr **sont à confirmer dans les 7 jours**
- Recommandations :** Présentation obligatoire d'un des justificatifs prévus au règlement de la FFTA saison 2014/2015
Tenue blanche ou de club obligatoire, ainsi que les chaussures de sport.
L'utilisation des flèches en carbone est à l'entière responsabilité des archers
Le club se réserve le droit d'annuler un départ si celui-ci n'a pas suffisamment d'inscrit.

BUVETTE ET SANDWICHES SUR PLACE

En vous attendant nombreux, à bientôt.

